

Autour de la demande, du projet et de ses avatars... la présence du désir

Ouvrier dans un CAT, après un cursus d'hébergement en Foyer puis en appartement collectif en ville, Roland nous est présenté par l'équipe des appartements comme prêt à « passer » en service d'accompagnement, répondant aux critères d'autonomie demandés à l'entrée de cette structure.

Nous connaissons Roland, pensons effectivement qu'il possède des qualités suffisantes pour réussir une insertion, savons devoir prendre en compte son comportement labile ainsi que la présence insinuante de son père au chevet de toute initiative.

Le projet auquel il adhère est celui d'une vie autonome en appartement individuel avec un suivi par notre équipe. Il connaît le fonctionnement du service et les conditions de l'accompagnement se soutenant d'un rapport de confiance fondamental.

Cependant, comme à chaque nouveau venu, nous demandons à Roland de prendre rendez-vous, de venir seul rencontrer l'équipe pour l'entendre formuler, à sa manière, avec ses mots comment il voit cette vie nouvelle et ce qu'il attend de nous. C'est à partir de cet entretien et de quelques autres si nécessaire que nous pourrons, avec lui, bâtir un projet.

Une demande de mariage ?

A ce premier rendez-vous formel, Roland se présente en costume et très solennellement nous dit : « Ce que je veux, c'est aller vivre avec Anne Marie ! »

Anne Marie, accompagnée par le service depuis longtemps, veuve depuis 2 ans, élève avec l'aide d'une famille relais, sa fille de 7 ans.

Nous entendons cette demande, ayant connaissance de leur relation intermittente, mais nous posons la condition préalable qu'il loue un appartement, qu'il y vive quelques temps pour mettre en œuvre ses capacités d'autonomie.

Sa relation avec Anne Marie pourra trouver sa place et évoluer à partir de cette nouvelle situation.

D'autres rencontres permettent de s'entendre sur un premier projet.

Le travail que nous ferons ensemble portera sur la gestion de l'argent, le suivi d'un budget, les relations avec l'employeur et la santé, Roland présentant une comitativité stabilisée. A sa demande, le père sera rencontré dans un deuxième temps pour lui expliquer le projet et chaque fois que cela sera nécessaire par la suite.

La vie selon Roland...

Ce que l'on peut dire aujourd'hui, 5 années plus tard à l'examen des faits, c'est que l'accompagnement de Roland au jour le jour a été difficile pour lui... et pour nous : actes de la vie courante, actes manqués, passages à l'acte chez Roland ; actes éducatifs, actes éducatifs manqués, nombreux échecs, mais désir décidé chez nous.

Nous avons tenu bon... lui aussi !

Il aurait pu partir, nous continuons de travailler ensemble, pourtant...

Au départ, à la faveur de la nouveauté, la partie « technique » du projet s'est mise en place avec une relative facilité.

Très vite, la personnalité de Roland s'est exprimée catalysée par cette prise de liberté à l'écart du contenant institutionnel.

Le climat de confiance prévu et obtenu au départ a été largement mis en cause par les menées discrètes de Roland, le jeu de pouvoir qu'il a su introduire entre le père et l'équipe.

L'émergence de la frustration imposée de fait par la vie citoyenne s'est avéré une donnée nouvelle et douloureuse pour lui.

Peu de temps après son installation il allait se trouver de fait habiter chez Anne Marie...

Mais la vie de couple est rapidement devenue insupportable, du fait de son manque de maturité, de sa pathologie, de celle d'Anne Marie et de la présence d'Anne, la fille d'Anne Marie, avec qui Roland s'est trouvé en compétition affective et territoriale : Anne dans le lit de maman et Roland sur le canapé...

La rupture est intervenue sans qu'une véritable relation ait pu se construire, les griefs majeurs invoqués concernant les aspects matériels de la cohabitation (l'utilisation de la TV et la question des parasites de la CB (Citizen band) de Roland par exemple).

Retourné vivre chez lui, se fut la confrontation avec la solitude, le harcèlement téléphonique vers les amis, jusqu'au rejet.

Le comportement de Roland au travail qui posait déjà problème (relations agressives avec ses collègues, contestation de la hiérarchie et sentiment constant d'injustice à son égard) s'est dégradée au point de déboucher sur une démission consécutive à de très nombreuses absences répétées, le corps médical refusant peu à peu de justifier ses absences.

Une demande de « pariage » ?

Tout au long de cette pratique, - au delà du projet et de sa trame, en même temps complètement intriqué dans la vie de Roland comme un fil rouge - quelque chose est venu scander nos relations et les relations de Roland avec son environnement, quelque chose d'insistant où apparaît de manière symptomatique et néanmoins perceptible la véritable quête de cet homme.

De nombreux courriers ont été reçus par son éducateur et le responsable du service expédiés par la poste ou déposés dans la boîte aux lettres, de nombreux appels téléphoniques anonymes ou déclarés, puis avec la modernité et les difficultés du moment un déluge de SMS...

Ces messages, sous quelque forme qu'ils se présentent ont toujours eu la même substance : soit un questionnement sur « qui suis-je », « pourquoi je ne suis pas comme les autres », soit une communication de mode binaire « au nom de la loi ». J'enfreins l'interdit, je me fais prendre, j'attends le retour de bâton et ce qu'en dira mon éducateur, je manifeste mon mécontentement : « Foutez-moi la paix : » je coupe les ponts... puis je reviens, du SMS au SOS ...

Aujourd'hui, donc, il ne travaille plus. Il semble s'être apaisé et ne nous sollicite plus aussi souvent, ce qui ne l'empêche pas de continuer à braver la légalité. Son souci actuel porte sur la baisse de ses revenus et le train de vie qu'il doit à présent adopter. Il parle de retravailler ailleurs, papa serait content, mais cet ailleurs fait peur...

Il a accepté une curatelle, papa aussi.

Une dernière lettre reçue il y a peu, adressée à son éducateur commence ainsi :

« Que penses-tu si je retourne chez Anne Marie... »

L'éducateur, passeur du témoin, témoin du passage.

Son travail est ardu, incommode et subtil, il est appelé à adopter diverses positions selon qu'il répond à la commande sociale d'accompagnement, selon qu'il répond à la demande de la personne accompagnée dans une démarche réactive ou bien qu'il choisit de se taire pour écouter l'autre dans ce qui le fait souffrir.

A tel projet d'accompagnement social correspond tel acte que l'on peut évaluer. Pour Roland, à partir de l'évaluation effectuée en continu sur le service, on peut faire apparaître qu'à ce niveau, la démarche d'accompagnement est une démarche de qualité, les actes posés ont correspondu aux besoins définis dans le projet, que les actes posés autour de la vie quotidienne ont diminué : insertion réussie ?

Sauf que Roland a quitté son travail.

Sauf qu'il y eu ces SMS.

L'évaluation permet encore de montrer que pour cet accompagnement, 32% des actes posés concernent le soutien personnel, ces temps passés en entretien, au téléphone, en rencontres formelles pour faire le point.

L'évaluation ne dit rien du contenu de cette relation entre Roland et son éducateur, restent les lettres de Roland, ce que l'équipe a pu en partager, ce qui a pu s'en analyser, ce qui a pu en être écrit, ce qui a pu changer pour Roland ou pour son éducateur, pour l'équipe...

Des clefs pour l'accompagnement ?

Parlons d'un trousseau dont la formation procure l'anneau et que l'on garnira ou ne garnira pas à l'expérience, de clés dont on ne connaît à priori pas la serrure ; mais des clefs tout de même, encore que l'ouverture de la porte ne permette pas toujours l'entrée...

Je me propose ici d'énoncer quelques valeurs vivantes et partagées par l'équipe du service :

L'éducateur est seul dans son acte dans la relation qu'il a avec la personne accompagnée.

- Le recours à une équipe solide et solidaire est dès lors indispensable.
- Le travail d'accompagnement doit être évalué quantitativement à partir des actes posés.
- Il doit être évalué qualitativement dans l'après coup de l'acte, en équipe, en supervision quand cela est possible ou nécessaire.

La structure psychique de la personne doit être un sujet d'interrogation. On ne s'adresse pas au psychotique comme au névrosé, le pervers peut nous manipuler.

La question de la débilite dans notre champ doit être abordée d'un point de vue clinique et théorique. Concevoir la débilite comme une position par rapport au savoir – ne pas savoir y faire avec le savoir ou ne pas vouloir savoir – permet de comprendre l'attitude de Roland qui pose en ritournelle la question de son être mais qui refuse de participer aux groupes d'expression, qui fait avorter toute tentative de thérapie, tout projet d'alphabétisation, tant ce savoir, quand il est rencontré amène pour lui son flot d'angoisse.

La perspective suivant laquelle nous considérons la personne accompagnée est la suivante :

- Elle est citoyenne insérée dans la cité, l'accompagnement dont elle bénéficie est un droit en compensation de son handicap.
- La qualité de ce service est requise
- Droits, mais aussi responsabilités, en référence à la loi « commune »
- Elle est un sujet avec qui nous partageons le fait d'avoir un inconscient.

La prise en compte de ces éléments, nécessité d'aller vers et contingence liée aux aléas de l'inconscient à l'œuvre doit nous inciter à la modestie en matière d'idéal d'action calculée.

Cela doit nous conduire à la création à partir d'une écoute, d'une action, d'une analyse, au jour le jour.

Il faut parfois beaucoup de temps...

Yves CORMIER Le 12 Janvier 2007